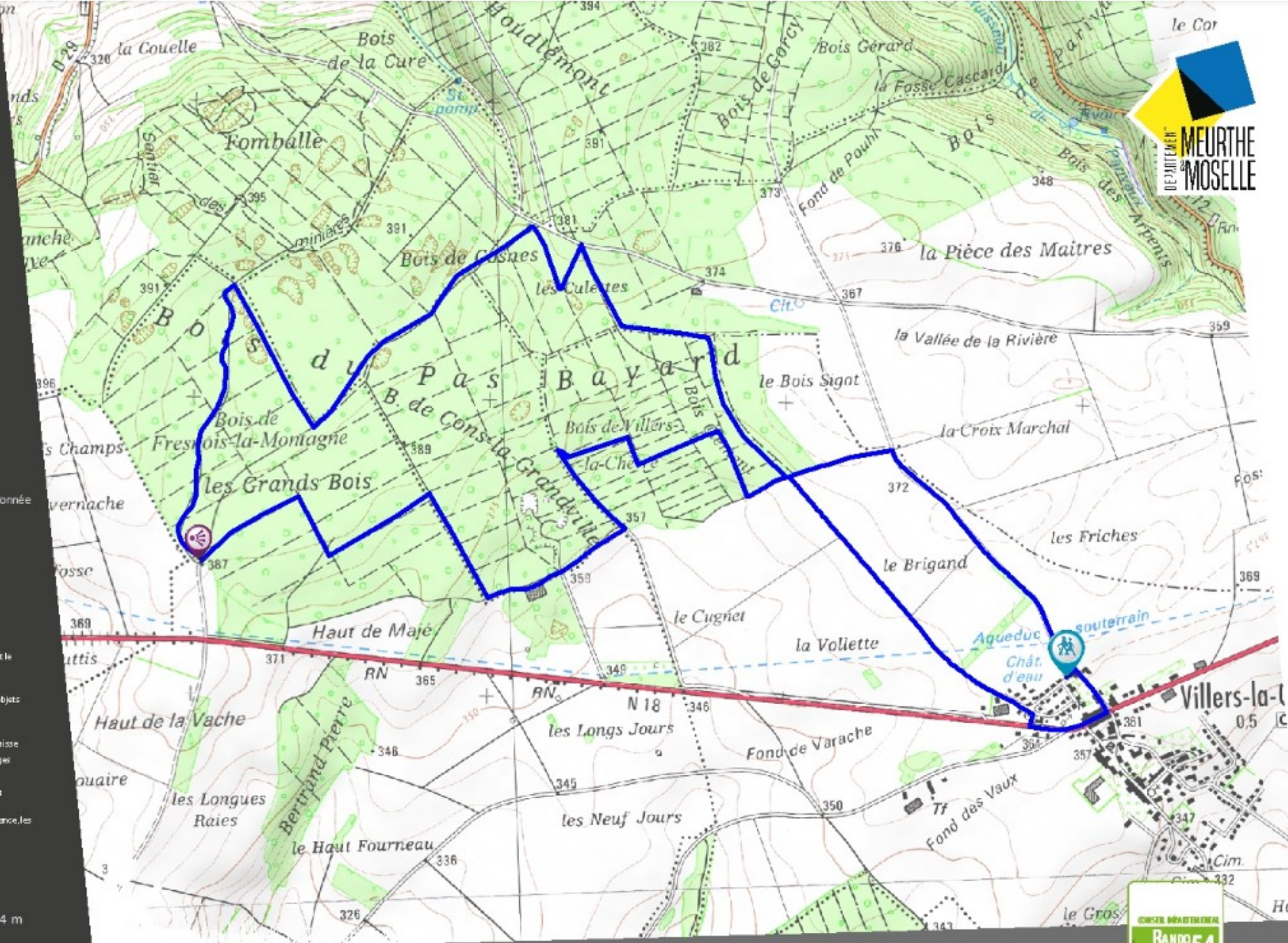




anneau rouge



Point de vue
Table
d'orientation



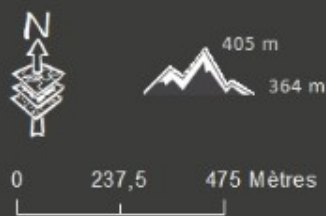
http://meurthe-et-moselle.fr/actions/transition-écologique/randomnée

Flasher-moi pour tout savoir sur la Randonnée
en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

- Briser le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place
- Rester sur le chemin balisé
- Villages à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier
- Ne pas camper, fumer, ni faire de feu
- Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse
- Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages
- Ne pas utiliser de pesticides
- Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site www.30004.com
- Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



DITER - Service Ecologie
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

Le Pas Bayard - 3 Itinéraire d'intérêt local



10,5 km - 3h15

Itinéraire pédestre
Variante possible
Départ principal
Villers-la-Chèvre
Rue Raymond Clause



Contact : Herserange Nature Plein-Air - contact@herserange-nature-plein-air.com